

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL DU** : 16 avril 2019

**Présents : Mmes BRULE, CROUZET Marie, CROUZET Maryline, DEO, LAGACHERIE, PALLEC**

**Mrs DABOS, ESCARIO, MARTINEZ, NOUGUES, LAURENS, HAEIN, SANCHEZ**

**Excusés :**

**Procurations :**

**Absent : BRUNEL**

**Arrivée de Mme AIRES à 19h15,**

**Mme PALLEC a été nommée secrétaire.**

Début de séance à 18h05

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 25 mars 2019

Madame la Maire demande au Conseil Municipal son accord pour rajouter un point à l'ordre du jour :

- Contrat saisonnier

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES	
Contrat saisonnier	Madame la Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer l'embauche d'une personne pour une durée de six mois à compter du mois de mai et propose de prendre Mickael LAPOULE.	Pour : 13	
Approbation Compte de gestion LEZ	Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	Pour : 10 Abstentions : 3	
Vote compte administratif LEZ	EXCEDENT DE 2017	111535.94	Pour : 9 Abstentions : 3
	DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018	65473.08	
	RECETTES FONCTIONNEMENT 2018	59632.75	
	<b>DEFICIT FONCTIONNEMENT</b>	<b>-5840.33</b>	
	DEPENSES INVESTISSEMENT 2018	17461.60	
	RECETTES INVESTISSEMENT 2018	207.26	
	<b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b>	<b>-17254.34</b>	
	<b>RESULTAT 2018</b>	<b>-23094.67</b>	
Soit un résultat global 2018 de 88 441.27 € Madame DEO fait voter le CA. <b>Marie Crouzet sort de la salle pour le vote</b>			

Approbation Compte de gestion SAINT-BEAT	Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	Pour : 13																
Arrivée de Martine AIRES à 19h15																		
Vote Compte administratif SAINT-BEAT	<table border="1" data-bbox="360 229 1200 796"> <tr> <td>EXCEDENT DE 2017</td> <td>247243.02</td> </tr> <tr> <td>DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018</td> <td>670259.35</td> </tr> <tr> <td>RECETTES FONCTIONNEMENT 2018</td> <td>716971.98</td> </tr> <tr> <td><b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b></td> <td><b>46712.63</b></td> </tr> <tr> <td>DEPENSES INVESTISSEMENT 2018</td> <td>449916.80</td> </tr> <tr> <td>RECETTES INVESTISSEMENT 2018</td> <td>435543.44</td> </tr> <tr> <td><b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b></td> <td><b>-14373.36</b></td> </tr> <tr> <td><b>RESULTAT 2018</b></td> <td><b>32339.27</b></td> </tr> </table> <p data-bbox="360 799 943 903">Soit un résultat Global 2018 de : 261942.30 € Luce LAGACHERIE sort de la salle. Madame DEO fait voter le CA.</p>	EXCEDENT DE 2017	247243.02	DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018	670259.35	RECETTES FONCTIONNEMENT 2018	716971.98	<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>	<b>46712.63</b>	DEPENSES INVESTISSEMENT 2018	449916.80	RECETTES INVESTISSEMENT 2018	435543.44	<b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b>	<b>-14373.36</b>	<b>RESULTAT 2018</b>	<b>32339.27</b>	Pour : 10 Abstentions : 3
EXCEDENT DE 2017	247243.02																	
DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018	670259.35																	
RECETTES FONCTIONNEMENT 2018	716971.98																	
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>	<b>46712.63</b>																	
DEPENSES INVESTISSEMENT 2018	449916.80																	
RECETTES INVESTISSEMENT 2018	435543.44																	
<b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b>	<b>-14373.36</b>																	
<b>RESULTAT 2018</b>	<b>32339.27</b>																	
Approbation Compte de Gestion Camping	Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	Pour : 14																
Vote Compte administratif Camping	<table border="1" data-bbox="360 1059 1200 1514"> <tr> <td>EXCEDENT DE 2017</td> <td>66109.23</td> </tr> <tr> <td>DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018</td> <td>1148.39</td> </tr> <tr> <td>RECETTES FONCTIONNEMENT 2018</td> <td>16645</td> </tr> <tr> <td><b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b></td> <td><b>15496.61</b></td> </tr> <tr> <td>DEPENSES INVESTISSEMENT 2018</td> <td>52457.34</td> </tr> <tr> <td>RECETTES INVESTISSEMENT 2018</td> <td>20575.50</td> </tr> </table>	EXCEDENT DE 2017	66109.23	DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018	1148.39	RECETTES FONCTIONNEMENT 2018	16645	<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>	<b>15496.61</b>	DEPENSES INVESTISSEMENT 2018	52457.34	RECETTES INVESTISSEMENT 2018	20575.50	Pour : 12 Abstentions : 1				
EXCEDENT DE 2017	66109.23																	
DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018	1148.39																	
RECETTES FONCTIONNEMENT 2018	16645																	
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>	<b>15496.61</b>																	
DEPENSES INVESTISSEMENT 2018	52457.34																	
RECETTES INVESTISSEMENT 2018	20575.50																	

	<table border="1"> <tr> <td><b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b></td> <td><b>-31882.14</b></td> </tr> <tr> <td><b>RESULTAT 2018</b></td> <td><b>-16385.53</b></td> </tr> </table> <p>Soit un résultat Global de : 36934.12 € Luce LAGACHERIE sort de la salle. Madame DEO fait voter le CA.</p>	<b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b>	<b>-31882.14</b>	<b>RESULTAT 2018</b>	<b>-16385.53</b>	
<b>DEFICIT INVESTISSEMENT</b>	<b>-31882.14</b>					
<b>RESULTAT 2018</b>	<b>-16385.53</b>					
Sirène d'alerte de crues sur bâtiment des ateliers	<p>Madame la Maire informe le conseil municipal que les services de la préfecture ont demandé qu'une sirène d'alerte de crues soit installée sur le bâtiment des ateliers municipaux afin d'alerter la population du secteur sud du village. Elle précise qu'une subvention sera demandée dans le cadre de la DETR.</p> <p>Un devis a été demandé à la société Eiffage d'un montant de 15780.00 € HT soit 18936.00 € TTC.</p>	Pour 14				
Défense maintien à domicile SICASMIR	<p>Le conseil municipal n'adhère pas à la demande du SICASMIR : maintien à domicile, elle privilégier le SAMRID qui est implanté sur le village.</p>	Contre : 14				
Enquête publique SCOT	<p>Le conseil municipal adhère au COT : document de planification stratégique qui fixera à l'échelle du territoire les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 15-20 ans à venir.</p>	Pour : 14				
Délégué à la protection des données	<p>L'ATD assumera la fonction de DPD pour les collectivités adhérentes mais il est nécessaire de nommer un conseiller interlocuteur privilégié, relais RGPD pour assurer le dialogue dans les diverses étapes de la mission du DPD exercée par l'ATD. Laure Pallec se propose.</p>	Pour : 14				
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente des bâtiments de l'ancienne gendarmerie : deux propositions ont été faites. Une à 50 000 € pour projet locatif et une 80 000 € afin de faire un restaurant et des appartements.</li> <li>- Camping : gestion ou gérance : réunion à faire rapidement.</li> <li>- Enquête publique Berges de Garonne : l'entreprise Egis a préconisé des travaux non définis pour les protections inondations et trop coûteux. La DDT a demandé la révision de ce budget. Les travaux doivent débuter en août et ce jusqu'en octobre 2019.</li> <li>- Géry : toit du restaurant / demande de travaux</li> <li>- Boulangerie : départ souhaité par le boulanger. SOS Villages, qui prend contact ? Ce serait plutôt au propriétaire du fond qu'à la mairie.</li> <li>- Concert à Pentecôte au profit de la restauration de l'église (participation libre)</li> <li>- Visites du moulin de 15 à 18 heures les samedi et dimanche affichage à faire.</li> </ul>					

Fin de séance à 21h15